

# formation

Mardi 16 et mercredi 17 juin 2009



## La filière gériatrique : comment l'organiser et dans quels objectifs ?



**INSCRIVEZ-VOUS AVANT  
LE 16/05/09  
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE  
DE 30 € sur le montant TTC  
de votre inscription.**

**> Inscriptions sur [www.decision-sante.com](http://www.decision-sante.com) - rubrique Formation**

### Renseignements

**Marie-Aline Toubon ou Hélène Coineau**

21, rue Camille Desmoulins 92 789 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9

Tél. : 01 73 28 16 13/20 - Fax : 01 73 28 16 11

E-mail : [formationdss@fr.cmpmedica.com](mailto:formationdss@fr.cmpmedica.com)

## > La filière gériatrique : comment l'organiser et dans quels objectifs ?

**Mardi 16 et mercredi 17 juin 2009**

L'accroissement du nombre de personnes âgées notamment des personnes de plus de 75 ans, les besoins spécifiques d'une population souvent poly pathologiques et la nécessité de prévenir la perte d'autonomie obligent le système hospitalier à s'adapter.

L'offre hospitalière doit se structurer territorialement par la mise en place de filières gériatriques destinées à assurer un continuum de prise en charge. Ces filières gériatriques doivent intégrer en amont les hôpitaux

locaux et en aval des plateaux techniques gériatriques en étroite coordination avec les professionnels de santé de ville et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Comment doit s'organiser la filière intra hospitalière? Comment articuler l'offre hospitalière avec les structures d'aval ? (HAD, SSIAD, EHPAD)? Comment inscrire la filière gériatrique dans une dynamique d'organisation territoriale ? Quelle problématique des métiers de la gériatrie ?

### > PUBLICS

- Présidents de CME, directeurs d'établissements publics et privés, responsables de pôles, responsables qualité, DIM, médecins libéraux, pharmaciens, directeurs et cadres de soins des EHPAD, cadres des services de soins infirmiers à domicile, cadres de l'industrie, infirmier(e)s

### > OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux d'une filière gériatrique
- Apprendre à structurer une offre de soins gériatriques
- Evaluer les besoins en termes de formation des personnels

### > MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés, retours d'expériences, échanges avec les experts, remise d'une documentation

### > INTERVENANTS

- Directeurs généraux, chargées de mission, chefs de service, responsables de l'unité mobile de gériatrie, directeur médical et du développement, directeur de clientèle, médecins, experts, cadres supérieurs de santé.

## Mardi 16 juin

**9h00** Accueil

**9h30- 9h45**

### Introduction

- Dr Roxane Simon-Prel, chargée de mission (ARH - IDF)

**9h45 – 10h45**

### Les filières gériatriques hospitalières dans les projets médicaux de territoire et les complémentarités avec les secteurs médico-social et libéral

- Dr Roxane Simon-Prel
- Les filières gériatriques hospitalières dans les projets médicaux de territoire et les complémentarités avec les secteurs médico-social et libéral
- Les éléments incontournables d'une filière gériatrique hospitalière
- La notion de coordination de la filière

**10h45-11h00** Échanges avec la salle

**11h00-12h15** Table ronde

### La prise en charge intra hospitalière

- Dr Jean-Paul Dabas, chef de service des Urgences du Centre Hospitalier Magny-en-Vexin
- L'accueil aux urgences, évaluation, orientation précoce
- Dr Philippe Babadjian, chef de service de gériatrie, Centre Hospitalier Victor Dupouy, Argenteuil
- Le court séjour gériatrique et l'évaluation gériatrique  
Rôle et apport de l'expertise gériatrique de l'équipe mobile intra hospitalière

**12h15-12h30** Échanges avec la salle

**12h30 - 14h00** Déjeuner

**14h00 - 17h00** Table ronde

### L'organisation de l'aval de la filière gériatrique hospitalière

- Yvelise Abecassis, directrice CLIC FACIL, Fontainebleau
- Organisation du retour au domicile et ses difficultés : place du CLIC dans la coordination des différents partenaires
- Evelyne Gaussens, directrice générale de l'hôpital privé gériatrique les Magnolias
- Complémentarité à développer entre la filière gériatrique hospitalière et les EHPAD
- Claudie Barreau, directrice clientèle « Santé Service »
- Les modalités d'intervention de l'HAD en EHPAD, (partenariat avec les urgences de la filière) et l'articulation avec les SSIAD

## Mercredi 17 juin

**9h30- 10h00**

### Le diagnostic précoce et la prise en charge spécifique des patients atteints de maladie d'Alzheimer : modalités d'organisation territoriale

- Dr Olivier Michel, Praticien hospitalier, co-responsable du CMRR de Haute Bretagne, CHU de Rennes

**10h00- 10h30**

### Les patients vieillissants présentant des troubles psychiatriques : quelles structures de prise en charge ?

- Dr Marie-Pierre Pancrazi, responsable de la filière géronto-psychiatrique à l'hôpital privé gériatrique Les Magnolias

**10h30- 11h00**

### La problématique spécifique d'attractivité et de fidélisation des professionnels en gériatrie. Des actions possibles mises en place à l'échelon régional en Ile-de-France.

- Hélène Archambault, chef de projet sur les métiers de la gériatrie, ARHIF

**11h00-11h15** Échanges avec la salle

**11h15- 12h15** Table ronde

### Le rôle du réseau gérontologique partenaire incontournable de la filière gériatrique : son domaine d'intervention, ses limites, ses perspectives.

- Dr Matthieu de Stampa, médecin de santé publique et gériatre

**12h15-12h30** Échanges avec la salle

**12h30 - 14h00** Déjeuner

**14h00 - 17h00** Travail en ateliers pratiques

### 1<sup>er</sup> atelier : Comment organiser une filière gériatrique ?

- Dr Jean-Pierre Aquino, directeur médical de la clinique médicale gériatrique La Porte verte à Versailles
- Etat des lieux préalable
- Mobilisation des équipes médicales et des équipes de direction autour d'un projet gériatrique.
- La mise en œuvre pratique

### 2<sup>ème</sup> atelier : Les métiers de la gériatrie

- Hélène Archambault, chef de projet sur les métiers de la gériatrie, ARHIF
- Sylvie Daïeff, cadre supérieur de santé pôle gériatrique de l'hôpital d'Argenteuil
- De quels métiers parle-t-on ?
- Motivations aux métiers de la gériatrie
- Quelles solutions pour attirer et fidéliser les professionnels en gériatrie ?
- Leur mise en œuvre pratique

Par courrier :

**Décision & Stratégie Santé-PGP, Formations & Conférences**  
21, rue Camille-Desmoulins - 92789 Issy-les-Moulineaux Cedex 9  
Par fax : 01 73 28 16 11 / Tél. : 01 73 28 16 13  
Par e-mail : formationdss@fr.cmpmedica.com

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Avec le concours de *Annuaire Politi*

Retrouvez la base de données de référence du monde hospitalier et médico social sur [www.politi.com](http://www.politi.com)

## Participant

PR  DR  M<sup>ME</sup>  M<sup>ELLE</sup>  M.

NOM, PRÉNOM \_\_\_\_\_

FONCTION \_\_\_\_\_

pour les praticiens uniquement, cochez la case qui vous correspond

Praticien exerçant principalement en LIBERAL

Praticien exerçant principalement comme SALARIES

Praticien exerçant principalement en établissement HOSPITALIER

SERVICE \_\_\_\_\_

ETABLISSEMENT OU ORGANISME \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_ FAX \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

**INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 16/05/09 ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE DE 30 € sur le montant TTC de votre inscription.**

**J'INSCRIS AU MOINS DEUX AGENTS DE MON ÉTABLISSEMENT et je bénéficie d'une remise de 20 % sur le montant total des inscriptions.**

> Le cumul de ces deux remises n'est pas possible.

## Lieu et moyens d'accès

**Décision & Stratégie Santé-PGP**  
21, rue Camille-Desmoulins - 92789 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9  
**RER C : Issy Val de Seine – Bus : 39, 129, 323**  
**Tramway : T2 – Métro : ligne 12, Corentin Celton**

## Service gérant l'inscription

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_ FAX \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

SITE INTERNET \_\_\_\_\_

JE SOUSSIGNÉ (E) \_\_\_\_\_

AGISSANT EN QUALITÉ DE \_\_\_\_\_

> ENGAGE L'ÉTABLISSEMENT PRÉCITÉ À PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS AFFÉRENTS À L'INSCRIPTION DE

> AU TARIF DE :  1 JOUR : 515,05 € HT (616 € TTC)  
 2 JOURS : 978,26 € HT (1 170 € TTC)

pour la formation La filière gériatrique : comment l'organiser et dans quels objectifs ? - Mardi 16 et mercredi 17 juin 2009

> SIGNATURE DU RESPONSABLE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

CACHET / SIGNATURE

FAIT À \_\_\_\_\_

LE \_\_\_\_\_

FACTURE À LIBELLER AU NOM DE \_\_\_\_\_

A UNE AUTRE ADRESSE, PRÉCISER \_\_\_\_\_

**➤ Ou inscrivez-vous sur [www.decision-sante.com](http://www.decision-sante.com) - rubrique Formation**

## Conditions générales de ventes

### Article 1. INSCRIPTION

Pour être valable ce bulletin doit être daté, signé et accompagné du règlement pour toute inscription individuelle.

Le tarif d'inscription comprend : la participation à la journée de formation, la remise du support de formation, le déjeuner et les pauses.

Il ne comprend pas : le transport et l'hébergement.

### Article 2. PAIEMENT

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation :

- par chèque, à l'ordre de PGP pour les inscriptions individuelles,
- de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation en cas de financement par un organisme collecteur.
- une convention sera établie.

A l'issue de la formation, une facture vous sera adressée (n° d'agrément 11921500392). Une attestation de présence sera adressée à l'établissement, l'entreprise ou l'organisme payeur désigné.

### Article 3. ANNULATION

#### 3.1. Du fait de l'organisme de formation

Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve la possibilité d'annuler la formation jusqu'à trois jours avant la date prévue de la formation. Dans cette éventualité, Décision & Stratégie Santé-PGP se charge d'informer le stagiaire à l'adresse mentionnée dans son bulletin d'inscription. Aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation du fait de Décision & Stratégie Santé-PGP.

#### 3.2. Du fait du participant

Toute annulation doit nous être confirmée par écrit, un accusé de réception vous sera adressé par retour.

Pour toute annulation survenant :

- moins de 8 jours avant la date de la formation, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de retenir le coût total de la formation.
- moins de 15 jours avant la date de la formation, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de retenir 50 % du coût total de la formation.

### Article 4. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un cas de force majeure tel que communément admis par la jurisprudence, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de suspendre la formation.

### Article 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Décision & Stratégie Santé-PGP est l'organisateur de la formation et le titulaire des droits d'auteur afférents. Toute exploitation de tout ou partie du support de formation pour un usage autre que la seule formation du participant doit faire l'objet d'une autorisation écrite et préalable de Décision & Stratégie Santé-PGP.

### Article 6. INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de Décision & Stratégie Santé-PGP. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations qui peut être exercé sur simple demande écrite adressée à Décision & Stratégie Santé-PGP-Département formation - 21 rue Camille Desmoulins - 92789 Issy-les-Moulineaux.

### Article 7. LIEU DE JURIDICTION

Pour toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales, seuls seront compétents les tribunaux de Paris.